

Chaque empereur a eu sa manie : Tibère, la grammaire et les grammairiens, Claude, la rage de juger ; mais l'ambition la plus commune de ces maîtres du monde fut celle du cirque et du théâtre. Ceux qu'on applaudissait tant après eux et devant eux, ceux qui faisaient la fureur du consul et du crocheteur, de la matrone et de l'esclave, — le comédien, le bouffon, l'*agitor*, le pantomime, — leur inspiraient plus de jalousie que les grands hommes et les rois ; c'était une gloire qui ne pliait pas tout à fait devant la leur, et le reste de liberté que le peuple gardait au théâtre poussait instinctivement le prince à s'y faire applaudir. Au milieu de la nuit, Caïus mande auprès de lui trois consulaires ; les malheureux arrivent tremblants ; un pareil message ne leur semblait que trop clair. On les fait entrer, on les place tout gelés de peur. Tout à coup se fait entendre un bruit de flûtes et de castagnettes : Caïus paraît avec une longue tunique et la robe flottante du tragédien. Il monte sur un tréteau, danse un ballet, chante un air et renvoie ses auditeurs encore tout tremblants.

Mais sa grande passion fut pour l'éloquence. Il avait une parole naturellement forte, ardente, impétueuse : c'était une nature bizarrement hardie que la sienne. Lorsqu'un homme était accusé devant le sénat, Caïus songeait au parti qu'il devait prendre, l'accusation ou la défense, selon que l'une ou l'autre irait mieux à sa phrase. Quand il avait choisi, il faisait ouvrir aux chevaliers les portes du sénat ; il invitait par ordonnance à venir l'entendre.

Il ne tint pas contre le désir de jouter avec l'homme qui passait pour le premier orateur de son siècle, Domitius Afer. Domitius avait eu beau lui élever une statue ; il ne pouvait échapper à cette joute fort désirée de Caïus, fort

sérieuse pour lui, car en tous cas mort devait s'ensuire. On le chicana sur je ne sais quelle inscription de sa statue, il fut dénoncé devant le sénat. Caïus voulut être son accusateur ; il avait tout prêt un magnifique discours, et le débita avec grande chaleur et grande solennité. C'était au tour de Domitius de répondre ; mais il se garda de le faire, il était trop ému, trop rempli d'admiration, il n'eut de parole que pour louer son éloquent accusateur, répéter chacune de ses phrases, s'enthousiasmer sur chacune de ses périodes. « Mais ta défense, lui criait-on, ta défense ! » Sa défense ! Il se jeta aux genoux de Caligula, il le supplia, ce maître de l'éloquence, de pardonner à un pauvre écolier comme lui, pria, pleura ; et Caïus, tout ému d'un si manifeste triomphe, lui pardonna et le fit consul.

Ce n'était rien encore que ces triomphes, d'autres les avaient remportés avant lui. Chanter au théâtre, lutter dans l'arène, triompher au sénat par la parole ! tout cela était humain et possible. La passion de Caïus était pour l'impossible et le surhumain¹. Ce fut toujours, du reste, la folie impériale ; en contemplant le monde du haut de ce pic gigantesque où ils étaient placés, les Césars avaient dû le voir tout autre que nous ne le voyons, et, mesurant toutes choses à leur grandeur, ils les trouvaient petites et mesquines ; chez eux, la manie du grandiose, innée chez les Romains, devint une rage pour l'impossible. Néron s'adressa à la magie pour la satisfaire, Caïus à la force ; l'un plus instruit, plus artiste, plus curieux ; l'autre affectant davantage l'énergie, la puissance, la virilité.

S'il voulait une villa, il la lui fallait en pleine mer, sur une digue jetée là où les eaux étaient plus pro-

1. Nihil tam efficere concupiscebat, quàm quod effeci posse negaretur. (Suet., in *Calig.*, 37.) Néron aussi était *incredibilem cupitor*. (Tacite.)

fondes et plus orageuses, là où le rocher céda au pic avec plus de peine ; il la lui fallait sur une cime de montagne nivelée par des déblaiements, sur une vallée exhaussée au niveau des montagnes : tout cela se faisait avec une vitesse incroyable ; la paresse était punie de mort. Dans ses bains, c'étaient des parfums précieux ; à ses repas, des mets étranges et inouïs. Il buvait des perles dissoutes dans du vinaigre, faisait servir à ses convives des pains et des mets en or. Il avait fait faire des navires immenses dont la carcasse était en cèdre, la poupe couverte de pierres précieuses, les voiles de couleurs brillantes ; sur ces palais flottants, il avait des thermes, des salles de festin, des portiques, il avait de la vigne pendante sur sa tête, des arbres qui se balançaient avec leurs fruits. Au milieu de ces délices, il passait des jours à se faire porter le long des côtes de Campanie, au son des instruments, au bruit des chœurs, jouissant à la fois de la terre et de la mer, comme maître de l'une et de l'autre. Ce n'est pas assez : élever une ville au sommet des Alpes, percer l'isthme de Corinthe, faire de l'or¹, c'est se séparer encore plus de la pauvre humanité, c'est vaincre les dieux. Caius le fera. Caius l'aurait fait, si par bonheur on lui eût laissé le temps.

L'astrologue Thrasyllus ne disait-il pas sous Tibère que Caius ne régnerait pas plus qu'il ne galoperait sur le golfe de Baïes ? Eh bien ! Caius va galoper sur le golfe. Depuis Baules² jusqu'à Pouzzoles, sur une longueur de plus d'une lieue, il fera un pont sur la mer. Il rassemble de toutes parts des vaisseaux de charge, les fait ancrer sur deux rangs ; et sur eux élève, non pas son pont, mais sa route,

1. Pline, *H. nat.*, XXXIII, 22.

2. Dion, LIX, p. 652. Suétone dit *Baïes*, Josephé *Misène*, ce qui accroît la distance déjà bien assez grande.

véritable voie romaine sur le modèle de la voie Appia, construite en terre et en pierre, avec des auberges, des lieux de repos, jusqu'à des ruisseaux d'eau fraîche pour boire. Tant de vaisseaux furent réunis là, qu'il en manqua pour porter le blé à Rome ; et Rome, qui ne vivait que des blés étrangers, prit son parti de mourir de faim pourvu que son maître galopât sur la mer¹.

Il était là, en effet, accomplissant la prophétie de Thrasyllus ; faisant d'abord des sacrifices, surtout à l'Envie, de peur, disait-il, que les dieux ne fussent jaloux de lui ; puis, sur un cheval caparaçonné, la couronne de chêne sur la tête, tout armé, vêtu de la chlamyde d'or et d'une cuirasse qu'il disait venir d'Alexandre, s'avancant sur le pont avec son armée derrière lui ; traversant le pont et allant coucher à Pouzzoles. Le lendemain, il revenait de Pouzzoles à Baules ; il retraversait le pont, en habit du cirque, sur un char trainé par les chevaux les plus célèbres dans les jeux ; après lui, venaient les voitures de ses amis, les prétoriens, l'armée, le peuple. A moitié chemin, il monte sur un trône, y prononce son propre panégyrique, récompense les compagnons de ses dangers. Ce pont passé et repassé était pour lui une grande guerre accomplie.

Il resta là toute la journée et la nuit suivante. Ce devait être un beau spectacle : toute la côte, tout le pont, les bateaux dont la mer était couverte, portaient des flambeaux allumés : partout on y faisait des festins. Mais le maître est rassasié, prenez garde, il va changer de plaisir : « A la mer les convives, maintenant que la fête est finie ! Si quelques-uns cherchent à remonter sur les bateaux, à coup de rames repoussez-les à la mer ! » Malheureusement pour

1. Il y a encore près de Pouzzoles des débris d'un môle romain que le peuple appelle pont de Caligula.

Caïus la mer était calme, la plupart se sauvèrent à la nage¹. Telle était sa passion de l'étrange et de l'impossible.

Mais l'impossible était cher. Il fallait remuer les millions à la pelle, et les millions manquaient. Un seul repas, d'après Sénèque, avait coûté 1 million de sest. (266,600 fr.²;) en un an les 2,700,000,000 de sest. (550,000,000 de fr.) de Tibère avaient disparu. Caïus se sentait homme par ce côté-là, il n'était pas assez riche³.

Les proscriptions redoublèrent; c'était le bourreau et le suicide par ordre qui donnaient au fisc son meilleur revenu. Après avoir fait mourir Junius Priscus qu'il croyait riche et qui ne l'était pas: « Il m'a trompé, disait Caïus, il méritait de vivre. »

Un jour, en Gaule, il perdait au jeu, et n'avait pas d'argent: il n'en eut pas plus de peine à payer. Il fit apporter les registres des contributions et abattit la tête des plus imposés. « Gagnez-moi maintenant quelques sesterces, dit-il aux joueurs, je viens de gagner des millions! »

A Rome, il trouva de nouveaux prétextes pour condamner. Il se souvint de la persécution dirigée par Séjan contre sa famille, persécution que, sous Tibère, il avait si héroïquement supportée, qu'à son avènement il avait si noblement renoncé à punir en brûlant les archives de Tibère. Dans sa tête ou dans son secrétaire, il retrouva la copie des fameuses archives; il sut au moins ou se rappeler, ou deviner qui avait dénoncé, qui avait poursuivi, qui avait condamné sa mère ou ses frères: ce fut un large prétexte pour sa cruauté. Une autre fois il songea, pendant une nuit sans sommeil, à la félicité de ceux qu'il avait bannis: « Je

1. Dion, LIX, p. 652-654. Josèphe, *Antiq.*, XIX, 9; Suet., *in Calig.*, 19, 32, 37; Senec., *de Brevitate vitæ*, 18.

2. Senec., *ad Helviam*, 9.

3. Suet., *in Calig.*, 37; Dion, LIX, p. 641.

les ai condamnés, et ils vivent, ils boivent, ils mangent, ils sont libres. Qu'est-ce que leur exil? Un voyage! » Il les fit tous tuer. On explique d'une autre manière cette boucherie: à un homme qui avait été banni sous Tibère, il demandait: « Que faisais-tu dans ton exil? — Seigneur, dit le courtisan, je passais ma vie à demander aux dieux la mort de Tibère et ton avènement. » Caïus réfléchit: « Ceux que j'ai bannis, pensa-t-il, passent donc aussi leur temps à souhaiter ma mort! » Et pour détourner l'effet de leurs vœux, il les fit mourir¹.

Mais les confiscations elles-mêmes ne suffisaient pas au trésor. Caïus avait l'esprit fécond en ressources; il en trouva une qui était bien romaine. J'ai dit quelle place occupaient, dans les mœurs de cette nation, le droit de testament, la chasse aux successions, la captation des vieillards. Il y a encore trace de ces mœurs dans nos provinces de droit écrit, dans le midi de la France, plus romain que le nord. Tibère avait déjà donné l'exemple: Caïus entra après lui dans une voie que leurs successeurs ne manquèrent pas de suivre. L'empereur se mit à courir les héritages; captateur dangereux qui ne s'amusait pas à dorloter les vieillards, mais qui se faisait, au nom de la peur, inscrire dans les testaments, et qui ensuite, si le testateur s'avisait de vivre trop longtemps, lui envoyait un ragoût délicat de sa cuisine, auquel on avait mêlé du poison. S'il y avait difficulté sur un testament, l'affaire revenait à l'empereur; l'empereur était le juge suprême de l'empire. — « César, te voilà institué héritier par un étranger, un homme qui ne t'a jamais vu; il a exclu pour toi ses amis, ses parents, ses fils. — Qu'importe? Le droit de testament est sacré.

1. Suet., *in Calig.*, 28; Philon, *in Flaccum*.

Irai-je briser la volonté suprême d'un citoyen romain ? — César, en voici un autre qui ne te nommé pas ; il a fait son testament, il est vrai, au commencement du règne de Tibère ; mais il était centurion en retraite ; il vivait des bienfaits du prince, il a oublié ce qu'il lui devait. — Infamie ! ingratitude ! Que ce testament soit cassé. — César, disait le premier venu, tu n'es pas inscrit au testament ; mais j'ai oui dire à cette homme qu'il comptait te faire son héritier. — Oubli ! erreur humaine ! mais le mal est réparable ; le testament ne comptera pour rien. » — Ainsi Caius rendait ses jugements, chicanant, gagnant, grappillant sur tout : — « Tu dois l'impôt, mon ami, tu n'es pas citoyen romain. — Mais, César, voilà le diplôme d'Auguste qui accorde le droit de cité à mon grand-père. — A ton grand-père, mais point à toi. — A mon grand-père et à sa postérité. — Qu'importe ? sa postérité, ce sont ses fils ; emporte ton diplôme, mon ami, il est bien vieux, ce vieux papier ; c'est assez qu'il ait servi à une génération. » Au commencement de ces lucratives audiences, il se fixait la somme qu'elles devaient lui rapporter ; tant que la somme n'était pas complète, il appelait de nouvelles causes, et, juge infatigable, ne se levait que sa besogne remplie ¹.

Les impôts ne s'arrêtaient pas cependant. A défaut de l'impôt direct, que Caius n'avait pas le temps ou la hardiesse d'établir sur les citoyens romains, mille ressources fiscales lui avaient été léguées par ses prédécesseurs, ou inspirées par son génie. A l'époque de son joyeux avènement, il avait eu la faiblesse de supprimer l'impôt du centième des objets mis aux enchères ². Mais il sut bien se

1. Suet., *in Calig.*, 38.

2. Suet., *ibid.*, 16. Sur cet impôt, V. Pline, *Hist. nat.*, XIX, 19 ; Tacite, *Annal.*, I, 78 ; II, 42 ; Dion, LVIII, 16 ; LIV.

dédommager de cette perte ; tout homme et toute chose furent imposés ; — pour la vente des comestibles dans toute la ville, tant ; — pour les procès, un quarantième de la somme, une amende si on transigeait ; — sur les gains journaliers des portefaix, un huitième ; — tant sur les maisons de débauche ; — tant sur les mariages ¹. Tout cela s'établissait par des édits bien ignorés, bien clandestins, pour prendre plus facilement les gens en défaut. Le peuple demanda une loi, c'est-à-dire une affiche ; car toute la différence de la loi à l'édit était celle d'une affiche à une lettre. Caius céda à son peuple : au coin de quelque place, dans un lieu bien retiré, il fit afficher sa loi en si petites lettres que personne ne la pouvait lire ².

Mais le pauvre homme fut bien embarrassé quand une fille lui naquit (malheureuse enfant qui ne vécut pas deux ans, et que, par une justice à la romaine, on écrasa contre un mur après avoir tué son père). Les charges de l'empire, le fardeau de la paternité, une fille à nourrir, à élever, à doter, mettaient le comble à son indigence : il demandait l'aumône, le pauvre César ! Au mois de janvier, il sollicitait des étrennes ; dans le vestibule du palais était le mendiant impérial, assis sur son trône, tendant la main ; les consuls, le sénat, la foule, appelés par ordonnance, venaient, les mains et la toge pleines, couvrir de leurs dons le siège du souverain. Il n'y eut gain si infâme dont cet homme pût rougir : il y avait un lieu de débauche dans son palais ; on inscrivait les noms de ceux qui y entraient, gens dignes de la reconnaissance du monde, pour avoir ajouté un denier au revenu de César ³.

1. Suet., *in Calig.*, 40.

2. Suet., *ibid.*, 41.

3. Suet., *ibid.*, 40, 42.

Voici un métier qu'il fit encore, moins infâme, également étrange. Après avoir aimé ses trois sœurs plus que des sœurs ne doivent l'être, et leur avoir décerné les honneurs des vestales¹, après avoir fait de Drusille morte une déesse, il s'avisa de trouver Agrippine et Julie complices de conspiration, révéla toutes leurs infamies, fit périr ceux qui en avaient été les complices²; obligea même Agrippine, après qu'il eut fait mourir Lépide, son amant, de porter elle-même jusqu'à Rome l'urne où étaient les os de Lépide; l'exila ainsi que Julie, s'empara de tous leurs biens (39). Mais que faire de tant de dépouilles? Il n'était pas assez riche pour les garder. Les vendre? L'énormité des confiscations pouvait avoir fait baisser le prix des biens. Que dis-je? il les vendra, mais il les vendra, lui en propre personne, recevant et proclamant les enchères. Ainsi, toutes les richesses de ses sœurs, leurs mobiliers, leurs parures, leurs esclaves, leurs affranchis, tout affranchis qu'ils étaient, furent adjugés à des prix immenses. Cette admirable découverte ne pouvait en rester là. Il avait bien autre chose à vendre; en Gaule, des biens énormes confisqués sur les principaux du pays; ailleurs, nombre de gladiateurs, restes des jeux qu'il avait donnés, objet d'un débit excellent; en Italie, le mobilier magnifique qui, accumulé par

1. Leurs trois têtes sont réunies dans un beau camée appartenant à l'empereur de Russie (Visconti, *Icon. rom.*, t. II, pl. 25), et au revers d'une monnaie de Caligula, où elles personnifient la Sécurité, la Piété et la Fortune. — Autre monnaie dont le droit représente Caligula et Drusille, le revers Agrippine et Julie. — Camées avec Caligula et Drusille (Id., *ibid.*) — Quant à l'apothéose de Drusille, voyez les monnaies des villes grecques avec $\Theta\epsilon\alpha$ $\Delta\rho\upsilon\sigma\iota\lambda\lambda\alpha$ — $\Delta\rho\upsilon\sigma\iota\lambda\lambda\alpha$ Αφροδίτη .

2. M. Æmilius Lepidus, veuf de Drusille, et Cn. Lentulus Gætulicus, qui avait échappé à force de hardiesse aux proscriptions de Tibère (V. t. I, p. 345) périrent à cause de cette conspiration. Suétone, 9. Dion, p. 637, et l'inscription des frères Arvales, datée du 27 octobre (39), rendant grâce à DE-TECTA NEFARIA CON (silia)... CN. LENTVLI GAE (tulici). Marini, *Tab.* VII.

deux Césars, garnissait les palais impériaux: « Que tout cela vienne à la vente; le grand marché est dans les Gaules; il faut toutes ces richesses au marchand César. — Mais les voitures, les chevaux manquent. — Prenez les voitures de louage, prenez les chevaux des moulins. — Mais les plaideurs cités ne pourront venir à l'audience, mais le pain manquera à Rome (les moulins étaient mis en mouvement par des chevaux). — Qu'importe? ainsi le veut le salut de l'État! »

Voilà donc César commissaire-priseur, tenant hautes les enchères, vantant sa marchandise, encourageant les acheteurs qui hésitent; bavard, facétieux, ne vendant guère à moins de quelques cent mille sesterces, déployant toute la faconde du genre, plus l'argument sous-entendu de la hache impériale: « N'avez-vous donc pas honte, avares que vous êtes, d'avoir plus de fortune que moi? Voyez où j'en suis réduit. Livrer au premier venu le mobilier sacré des princes! Je m'en repens, en vérité.... Ne donnerez-vous pas cette misère pour un meuble qui vient d'Auguste?... Ceci servait à Antoine; pour l'amour de l'histoire, achetez-le.... Et toi, mon ami, prends cette bagatelle: 200,000 sesterces. Tu es de province; tu n'as pas donné moins que cela pour souper chez César, tu souperas chez César, lui-même t'invite.... Crieur, que fais-tu donc? Ne vois-tu pas qu'Aponius hoche la tête? il accepte mon prix. Treize gladiateurs pour 9 millions de sesterces (2,370,000 francs)! » Aponius qui dormait, s'éveilla ruiné. D'autres, forcés d'acheter (et il n'y avait pas à rabattre des mises à prix de César), sortirent de la salle de vente pour aller s'ouvrir les veines².

Pour cette fois, Caius devait avoir de l'or; l'or affluait à

1. Suet., *in Calig.*, 39.

2. Suet., *in Calig.*, 38, 39.

lui de tous les côtés ; tout se payait, et se payait au prix de César. L'or lui venait de la Gaule, de l'Égypte, de la Syrie. Toutes les parties du monde apportaient leur tribut. L'or était devenu sa passion la plus ardente ; il voulait le voir, le remuer dans ses mains. — Courage, Caius ! voici une grande salle toute remplie d'or, le plus doux des tapis pour tes pieds d'empereur ; ôte tes sandales pour y courir ! couche-toi là ! roule-toi sur ces milliards ! Tu es au comble de tes vœux, Caius, tu es riche une seconde fois !

Ainsi, Caius César occupait-il les loisirs de la paix.

Mais je n'ai rien dit encore de sa vie militaire, le côté bouffon de son histoire ; car il appartenait au seul Caius de faire de la paix une sanglante tragédie et en même temps une risible comédie de la guerre. Il faut que je remonte au temps qui précède son voyage des Gaules ; que la chronologie me pardonne cette légère infraction à ses lois.

§ II. — *Caius César.* — SES GUERRES ET SA MORT.

L'Italie semblait épuisée (an 39). La Gaule et l'Espagne, provinces opulentes, et qui avaient eu le bonheur d'être un peu à l'abri de Tibère, tentaient fort l'avidité de Caius². Les empereurs aimaient peu les provinces ; quand, par hasard, ils gouvernaient au profit de quelqu'un, c'était au profit de la populace de Rome. Un jour, Caius, en visitant je ne sais quel fleuve ou quel bois d'Italie, déclare qu'il va faire la guerre³. Aussitôt les légions s'assemblent, les levées se font avec rigueur. Hommes, munitions, vivres, provisions de tout genre, gladiateurs, chevaux et cochers

1. Suet., *ibid.*, 42. Dion, LIX.

2. Dion, LIX, p. 656.

3. Dion, LIX.

du cirque, comédiens, courtisanes, deux rois même : Caius emmène de tout avec lui. Il se met en route, étrange général, marchant tantôt si vite que ses cohortes ne peuvent le suivre et font porter leurs enseignes par des bêtes de somme ; tantôt lentement, paresseusement, porté par huit hommes dans une litière, envoyant devant lui le peuple des villes voisines pour balayer les chemins et jeter de l'eau sur la poussière des routes¹.

Il passa le Rhin. Les ennemis manquaient ; les Germains étaient quelque part dans leurs forêts à pourchasser les ours ou les sangliers, et ne s'inquiétaient pas, les malheureux, d'aller se faire vaincre par Caius. Il leur faisait pourtant de terribles menaces, dont ils avaient la hardiesse de se moquer, jusqu'à un petit prince des Caninéfates qui prit impunément en plaisanterie ce grand effort du maître. Caius, il est vrai, avec son affectation d'énergie et de mâle vigueur, était, comme il arrive souvent, un poltron. Il venait de passer le Rhin ; il était au beau milieu de ses soldats, en voiture, dans un défilé. « Par les dieux ! s'avisa de dire quelqu'un, la confusion serait grande si l'ennemi venait à paraître. » Aussitôt voilà Caius hors de voiture, montant à cheval, tournant bride. Il regagne le pont. Le pont était encombré de trainards, de goujats, de bagages. Caius poussé par la peur, se fait porter de main en main, leur passe à tous au-dessus de la tête, et n'est tranquille que sur sa bonne terre des Gaules.

Mais ce n'était là qu'une fausse alerte ; l'ennemi se contentait de rire et ne venait pas. Il fallait pourtant une victoire à Caius. Il avait, je ne sais d'où, quelques prisonniers ; il les fait cacher au delà du Rhin ; ils reviennent avec

1. Dion, LIX. Suet., *in Calig.*, 43.